

Monsieur Michel BABAZ
24 E, rue du Serre-Paix –
Les Balcons de Briançon
05100 BRIANCON
Fixe 04 92 49 98 52
Port. 06.30.46.78.35

Monsieur le **Ministre de la JUSTICE**
13, place Vendôme
75042 PARIS – Cédex 01

OBJET : Témoignages pour apporter de l'eau à votre moulin.

Briançon, le 10 Octobre 2020

COLIS et COURRIER en Recommandé.

(Innovations objet de spoliation – Collecteur d'eau et Clé Gaz)

Copie : Mme Véronique BARRY (DGE et de l'innovation)
Monsieur le Ministre Bruno LE MAIRE
Monsieur Joël GIRAUD
Madame Nicole WALTHERT
Monsieur Christian RICHARD.

Monsieur le Ministre.

C'est avec beaucoup d'intérêt que mon épouse (Greffière à la retraite) et moi-même (Inventeur) écoutons vos interventions dont la dernière sur BFM TV (Bourdin) et nous ne pouvons que vous féliciter comme vous encourager dans votre détermination à vouloir améliorer le fonctionnement de notre justice qui en a bien besoin.

Nous avons bien noté que vous souhaitiez créer des **commissions indépendantes dans les diverses juridictions** dont les tribunaux de commerce, ce qui à l'évidence serait une bonne mesure puisqu'en ce qui me concerne celle-ci **aurait évité mon dépôt de Bilan** et les 10 ans de procédure qui auraient pu nous détruire.

Heureusement j'ai eu la chance de rencontrer un journaliste sensible et révolté par mon histoire (Mr Gilles DELBOS - Emission CAPITAL – M6) qui est intervenu et m'a permis de retrouver la paternité de mes inventions.

En pièces jointes le courrier en date du 18/01/2016 de mon député Monsieur Joël GIRAUD à Mme la Ministre Christiane TAUBIRA pour dénoncer ce déni de justice et celui de Monsieur Arnaud MONTEBOURG en date du 10 Novembre 2004 qui me remerciait pour mon témoignage.

Je ne vous en dirai pas plus puisque compte tenu de mon expérience « malheureuse » en matière de propriété industrielle, j'ai créé un site au service des Inventeurs Indépendants www.inventerpasrever.com où dans la rubrique « JUSTICE » vous trouverez de nombreuses pièces justifiant mes propos sur les « errements » de la justice.

Vous y trouverez également plusieurs cas d'amis inventeurs spoliés dans la rubrique de mon site « **BREVET = DUPERIE** » dont ceux édifiants de :

- a) Cas n° 4 - Monsieur Christian RICHARD contre la Société Finlandaise UPM Kymmene, procédure orale en cours à l'Office Européen des Brevets après son acte d'opposition de juillet 2019 contre un brevet européen finlandais EP 2262948 entièrement copié de ses rencontres sous confidentialité.
- b) Cas n° 5 - Mme Nicole WALTHERT contre NINTENDO défendue en dernier ressort par France-BREVETS qui après avoir demandé **81 Millions d'€ de dommages** et Intérêts à NINTENDO vient d'abandonner sa défense et met fin au contrat signé en date du 18/12/2013. ? ?

Tous trois avons été reçus le 24/01/2016 à BERCY par Madame BARRY (Sous directrice de la DGE et de l'Innovation) et nous avons pu lui faire part de nos doléances, elle nous a écoutés tout un après-midi avec attention. Elle était consciente des problèmes rencontrés par les inventeurs indépendants et à son niveau n'a pu que nous encourager à poursuivre notre combat.

Votre tâche n'est pas facile mais confiants sur votre ténacité, votre courage, et avec tous nos vœux de réussite nous vous adressons Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.

N.B. : En plus des documents cités en P.J. mon mail en date du 15 /06/2020 adressé à BFM Business où vous pourrez lire « ce qui ne vous tue pas vous renforce ».